

Les mystères de Chillon

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 30

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au bout de quelques semaines, Mme Reval, profitant de l'état de léthargie morale dans lequel se trouvait sa fille, réussit, à force de mesquines persécutions, à lui arracher son consentement au mariage projeté; Hélène céda par lassitude: elle avait tant besoin de repos! M. Marbert, comme chacun du reste, n'avait vu dans les rapports d'Hélène et de Raoul qu'une bonne amitié de cousins, il ne douta pas un instant que si le cœur de sa fiancée ne lui appartenait pas encore, il était du moins libre.

M. Marbert fut obligé de s'absenter une quinzaine de jours, un procès important l'appela à Paris. Durant son absence, la fiancée de Julien tomba tout à coup malade, maladie étrange que les médecins ne savaient définir, qui s'aggravait chaque jour et menaçait d'amener la jeune fille aux portes du tombeau. Julien était fou de douleur; Hélène souffrait autant que lui, quoique d'une manière différente, il eût fallu être un observateur habile pour le deviner, tant elle avait l'habitude de dérober soigneusement ses sentiments à tous les yeux. Un soir, elle revenait avec son frère de la villa des Roses, le médecin ne lui avait point caché qu'il ne restait que peu d'espoir de sauver la malade, et cependant Hélène s'efforçait encore de rassurer son frère, le suppliant pour l'amour d'elle de ne point désespérer, puis elle monta à sa chambre et se laissa tomber épuisée sur un siège, auprès de la fenêtre. Elle restait là accoudée, heure après heure, la tête retombant sur sa poitrine, comme si elle espérait que l'air frais de la nuit chargé de senteurs embaumées, rafraîchirait son front brûlant, que la douce voix du rossignol qui chantait dans le bocage rendrait un peu de paix à son âme lasse, oh! si lasse! Tout à coup, elle bondit, comme si elle eût reçu un coup de poignard en pleine poitrine; son cœur engourdi, qu'elle avait cru mort à jamais, s'était réveillé avec un cri de souffrance aiguë, mille angoisses l'assaillaient à la fois, jamais encore elle n'avait éprouvé une telle intensité de pensées, de sentiments, mais quel supplice que ce retour à la vie: la fiancée de son frère allait mourir, elle s'était sacrifiée en vain, elle avait renoncé à toutes les espérances de sa jeunesse; par une coupable faiblesse, elle s'était laissé lier à un homme qu'elle ne pouvait aimer, qu'elle haïssait du plus profond de son âme. — « Oh! oui, je le hais! je le hais! répétait Hélène, en lacérant son mouchoir de batiste entre ses dents serrées. Dieu, sois compatissant! aie pitié de moi! fais-moi mourir, que je ne sois jamais à lui! »

(A suivre).

Envoi.

Les circulaires en « français de Germanie » sont légion; il nous en arrive de tous côtés, toutes plus amusantes les unes que les autres, encore qu'elles ne varient guère, sinon par leur objet. D'être si nombreuses, nuit à leur attrait de cocasserie; la curiosité s'émeusse. Mais, parmi tous les spécimens de « français de Germanie », qui nous ont été adressés, nous nous reprocherions vraiment de ne pas publier le suivant :

C'est un en-tête de facture d'un marchand de porcs ou « élève de porc spécial » comme il s'intitule :

Voici le texte de cet en-tête.

« Je vous envoie (*ici la date*) les animaux qui suivent ci-dessous franc de port, station de chemin de fer (*ici le nom de la station*). L'envoi se fera tout partout contre remboursement. On enverra que des animaux fort, en parfaite santé, et pour une arrivée vivante et garantie. Les porcs arriveront, avec une connaissance futur à (*ici le nom du lieu de destination*) ».

Tout droit. — Un habitant d'un canton voisin, qui était venu pour la première fois à Lausanne, pour affaires, avait un peu trop copieusement arrosé son marché, ses jambes flageolaient. Il demande à un passant le chemin de la gare. Il était au haut du Petit-Chêne.

— Vous n'avez qu'à aller tout droit!

— Oh! tout droit, si c'est comme ça, je n'arriverai pas.

LES MYSTÈRES DE CHILLON

Il y a deux jours, raconte un chroniqueur, je me trouvais dans le vestibule du château de Chillon, prêt à signer le registre des visiteurs, lorsque je vis devant moi un jeune homme en large sombrero (chapeau bolivard), la moustache en croc et la pointe à la royale prendre la plume et écrire froidement ces lignes que j'ai copiées :

« C'est ici que fut enfermé mon pauvre père. »
« Sa cellule est très bien conservée. Mais pour-
» quoi a-t-on enlevé l'armoire à glace??!!

(Signé) : Guy BONYARD,
rédacteur au *Gil-Blas*.
(à demain des détails.)

Le lendemain, j'ai acheté le *Gil-Blas* et je n'ai pas vu ces détails.

Je dois ajouter qu'après avoir signé, l'héritier ou le pseudo-héritier de Bonivard fut l'objet de la curiosité d'une caravane Cooks. De nombreux Anglais vinrent lui serrer la main et lui demander des souvenirs. Une vieille dame, qui se dit rédactrice d'un grand journal anglais, voulut l'interviewer et savoir les véritables raisons pour lesquelles son pauvre père avait été incarcéré.

Il répliqua négligemment que c'était pour contrefaçon des chapeaux Bolivards en Bonivards.

La vieille dame, très émue, en prit bonne note.

Verrons-nous l'interview dans ce journal anglais? Mais le signataire est-il bien un héritier de Bonivard? celui-ci en a-t-il laissé?

That is the question.

Cherchez les héritiers de Bonivard! Le monde est grand et les routes sont belles.

Prière. — Un cupide, comme il y en a beaucoup, qui avait renom de grande piété et humilité, faisant sa prière quotidienne, disait au bon Dieu : « Je ne te demande pas de bien, mais seulement de m'indiquer où il y en a. »

Le coin de la ménagère.

Secret pour conserver les fleurs. — Remplissez jusqu'à moitié seulement un vase de terre, de cuire ou de bois, de sable passé au tamis; versez ensuite jusqu'au bord du même vase de l'eau bien pure et bien claire, que vous remuerez et mêlerez bien avec un morceau de bois dans le sable, pour en détacher les particules de terre grasse ou de fumier qui pourraient y être restées. Le sable étant reposé, vous ôterez l'eau trouble du vase, en la versant par inclination, et vous continuerez de laver ce sable jusqu'à ce que toute l'eau qui le couvre soit limpide et sans aucun nuage. Quand le sable est ainsi bien nettoyé, on l'expose au soleil tout le temps qu'il faut pour dessécher entièrement son humidité. On prépare ensuite pour chaque fleur un vaisseau d'un volume convenable, de terre ou de ferblanc; on choisit les fleurs les plus belles, les plus parfaites et les plus sèches, en observant de leur laisser une tige d'une longueur suffisante. D'une main, on les pose délicatement dans le vase, de manière qu'elles ne touchent point le vase. De l'autre main, on verse peu à peu le sable jusqu'à ce que toute la tige ou la queue des fleurs soit couverte; puis on en couvre légèrement la fleur, même en écartant un peu ses feuilles. La tulipe exige de plus une petite opération: il faut couper la sommité triangulaire qui s'élève au milieu de son calice, et par là, les feuilles de fleur resteront mieux attachées à la tige. Lorsqu'on aura rempli les vases, on les laissera pendant un mois ou deux dans un endroit bien exposé au soleil, et l'on enterrera les fleurs peu différentes, quoique desséchées, des fleurs fraîchement écloses, mais sans odeur.

A louer. — Cueilli dans un de nos journaux :
« Cave et grenier de plain-pied à louer présentement. S'adresser, etc. »

Fête nationale du 1^{er} Août, à Berne.

La Société de développement de la ville de Berne a pris l'initiative d'une célébration particulièrement solennelle de la Fête nationale du 1^{er} Août, cette année. Elle s'est mise en relations dans ce dessein avec les diverses associations de quartiers et de rues, ainsi qu'avec la Société des hôteliers et restaurateurs.

Le programme prévoit une manifestation patriotique sur la Place du Parlement, puis l'illumination de la partie de la vallée de l'Aar située au sud de la ville, c'est-à-dire du Palais fédéral à la Cathédrale.

Les habitants de la ville seront invités à illuminer leurs maisons; la tour de la Cathédrale sera de même illuminée; enfin il y aura illumination spéciale de l'Exposition nationale, si brillante déjà chaque soir.

QUARANTE ANS AVANT

On sait que les théâtres, en général, n'ont pas fait, ces dernières années, de très brillantes affaires. On s'en prend aux tournées toujours plus nombreuses, et surtout aux cinémas. Le cinéma a tué le théâtre! C'est l'opinion courante.

Que les tournées et les cinémas soient pour quelque chose dans la crise dont pâtiennent plusieurs théâtres, c'est possible; mais il ne faudrait pas exagérer.

En effet, en 1868, il y a donc quarante-six ans, on ne parlait guère alors de tournées — car elles étaient fort rares — et pas du tout de cinémas — ils étaient encore à naître, on lisait dans un journal de Lausanne les lignes que nous citons plus bas. Il faut dire qu'à ce moment-là notre ville n'avait pas de théâtre; celui de Martheray avait à jamais fermé ses portes et celui de Georgette flottait encore, à l'état de projet, dans les brouillards du Rhône.

Voici donc ce qu'on lisait dans un journal lausannois :

« Les théâtres font d'assez mauvaises affaires » cet hiver, même là où il y a subvention : c'est » entre autres le cas à Bâle, à Berne, à Genève » et dans plusieurs villes secondaires de France. »

En reproduisant ces lignes, quelques jours après, un autre journal de Lausanne ajoutait :

« Pour ceux qui sourient et se frottent les » mains à la lecture de ces lignes, et qui saisis- » sent au vol tout ce qui peut ajourner la ques- » tion d'un théâtre, à Lausanne, ou faire croire » que son existence n'est pas possible chez nous, » nous mettrons simplement en regard de l'en- » treffilet que nous venons de citer, l'avis sui- » vant, publié par le *Confédéré*, de Fribourg : » *MM. les actionnaires du théâtre de Fri- » bourg sont priés de retirer le dividende de » 1867, contre la remise du coupon N° 5, chez » le caissier Auguste Vicarino.* »

Les temps ont bien changé pour les actionnaires de théâtres; mais on voit, en revanche, que la crise dont souffrent ces établissements n'est pas une création de notre temps, en dépit des tournées et des cinémas.

L'envers. — Un bon vieux curé s'écriait un jour : « Dire la messe, ça va tout seul; mais prêcher, c'est le djable! »

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choraliens, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.